

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la MTL, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES - Serge PETIT – Vincent GLON – Marc-Antoine FABRE - Jérémy THEVENET - Jean-Louis MARGOTTON - Valérie VERNAY – Christophe DALLERY - Pierre YACAR

Absents excusés : Vincent LAURAND– Sarah THEVENET – Véronique GERBE

Secrétaire : Sandrine DOMINGUES

2021-01-01 Mandatement des dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2021

Il est précisé aux membres du conseil que le budget n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier 2021, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celle inscrites au budget de l'année précédente, mais aussi, de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Vu les dispositions de l'article L 1612-1 du code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit dans la limite de **151 871.20 €**.

2021-01-02 Tarifs Publics (MTL- gîtes -Chapelle)

Les membres du conseil prennent acte des tarifs appliqués sur les locations de la MTL, du gîte et de la Chapelle : à savoir,

| | | | Eté du 01/05 au 30/09 | Hiver du 01/10 au 30/04 |
|-----------------|-------------|-------------|------------------------------------|-------------------------|
| Chapelle | Noaillerots | Particulier | 50 € | |
| | | Association | Gratuit (30 € si non nettoyée) | |
| | Extérieurs | Particulier | 100 € | |
| | | Association | Tarif libre (30 € si non nettoyée) | |
| | Nettoyage | | | 30 € |
| Caution | | | 500 € | |

| | | | | | |
|------------|-------------------|--------------------------------------|---------|---------|--|
| MTL | Noaillerots | Résidant 1 jour | 260 € | 280 € | |
| | | Résidant 2 jours | 310 € | 340 € | |
| | | Associations 1° manif | Gratuit | Gratuit | |
| | | Associations à partir de la 2° manif | 50 € | 50 € | |
| | Extérieurs | Particulier 1 jour | 580 € | 580 € | |
| | | Particulier 2 jours | 690 € | 690 € | |
| | | Asso 1 jour | 250 € | 300 € | |
| | | Asso le week-end | 400 € | 430 € | |
| | Forfait nettoyage | | | 120 € | |
| | caution | | | 500 € | |

| | | | | | |
|--------------|-----------|-------------------|------------------------|--------------|-------|
| Gîtes | | Nuitée | 11,10 €/pers | 13,10 €/pers | |
| | | draps | 1,50 €/pers | | |
| | | Télé à la journée | 2,00 € | | |
| | | Télé à la semaine | 10,00 € | | |
| | | Taxe de séjour | 0,55 €/nuit/pers | | |
| | rural | | semaine | 210 € | 230 € |
| | | | au mois (exceptionnel) | 350 € | 400 € |
| | collectif | | salle | 170 € | 190 € |

Le conseil prend acte de la création d'un « pack tranquillité » au tarif de 640 € pour les résidents et 1 000 € pour les non-résidents et comprenant pour le week-end :

- La location de la MTL
- La location de la chapelle
- La location du gîte rural et collectif soit 19 couchages

2021-01-03

Acquisitions foncières (autorisation à négocier)

M. CARRIE fait part aux membres du conseil que 3 bâtiments compris dans 2 tenements différents situés au Bourg (Rue de la Maire et place de l'église) présentent un intérêt stratégique pour la commune.

Le 1^{er} est en vente depuis longtemps, et le 2^o devrait faire l'objet d'un arrêté de péril imminent au vu de l'état des murs donnant sur le trottoir. Les propriétaires de chacun des bâtiments ont déposé un dossier d'assurance dans le cadre de la catastrophe naturelle due à la sécheresse/réhydratation des sols.

Il est donc proposé au conseil l'acquisition de ces bâtiments dans le but d'avoir une réserve foncière et à long terme refaire l'aménagement du centre bourg de la place de l'église, en passant par le parc de la MTL/ la chapelle jusqu'à la salle Eugénie Thévenet, les gîtes et la mairie.

Après débat sur les prix d'acquisition (plancher et plafonds), le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents : émet un avis favorable à l'acquisition de bâtiments dans le centre bourg et autorise le maire à entamer les négociations pour l'acquisition des bâtiments sus énoncés

Aménagement de la MTL

La commission bâtiment a dressé un cahier des charges pour les architectes afin d'établir un AVP (avant-projet). Il comprend : augmentation de la capacité d'accueil de 100 pers / rendre l'entrée de la salle visible et agréable / création d'une zone vestiaire / d'une zone toilettes H/F/PMR / exploitation du bar de l'intérieur et extérieur avec longueur minimale de 15 m / aménagement du bar / création d'une zone couverte avec accès au bar / création d'une scène de spectacle visible de n'importe quel coin de la salle (voir avec accès loge / vestiaires / couloir en arrière scène) / moderniser l'esthétique du bâtiment / agrandissement de la zone cuisine en améliorants l'accès pour les traiteurs / revoir mode de chauffage, refroidissement, éclairage / agrandissement du local de rangement avec accès facile / intégration d'un grand écran avec vidéo projecteur + système de sonorisation permettant l'accueil de réunions ou séminaires (voir système de volets/ rideaux pour assombrir la salle).

M. Carrie invite le conseil à apporter d'autres suggestions.

- Mise en place de panneaux solaires / viser l'autonomie énergétique
- Wifi / réseau
- Insonorisation par rapport à l'extérieur
- Eclairage extérieur
- Vidéo surveillance (pour que l'embellissement du bourg reste un lieu respectable)
- Modularité pour utilisation de la salle en semaine (coworking)
- Séminaires en complément des gîtes

La vidéo surveillance amène quelques réflexions : efficacité non prouvée – nécessité si bâtiments bien éclairés ? tirer les câbles en prévision de ...

La prochaine étape sera de contacter les architectes pour leur présenter ce cahier des charges.

M. Petit fait remarquer qu'il y a des connexions évidentes entre l'acquisition des bâtiments et la réhabilitation de la MTL mais qu'il faudrait faire un projet sur le long terme avec des dates.

M. MEUNIER Précise qu'il faut garder la MTL en tant que salle des fêtes sans autres utilisation même si par défaut c'est aussi une salle de sport et d'activité périscolaire

L'agrandissement de la salle est prévu pour augmenter aussi la capacité de stockage car il y aura plus de matériel.

2021-01-04 choix énergie verte groupement d'achat d'énergie (électricité et gaz)

la commune de Noailly adhère au groupement d'achat d'énergies du SIEL-TE Loire et participe au marché d'achat groupé d'électricité qui se termine le 31/12/2021 ; le SIEL TE Loire doit renouveler ce marché pour une période de trois ans soit du 01/01/2022 au 31/12/2024,

CONSIDERANT la possibilité d'intégrer une part d'achat d'énergie verte, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'intégrer, pour chacun des points de livraison, 50 % d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achat groupés d'électricité et gaz pour la période du 1^{er}/07/2021 au 31/12/2024, coordonnés par le SIEL TE Loire,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier ;

2021-01-05 adhésion des producteurs au site de l'office du tourisme (Participation de la commune)

Mme Archimbaud explique que, dans le cadre de la promotion des acteurs du tourisme (producteur locaux, hébergeurs, vente directe, loisirs...), l'office du tourisme de Roanne propose, afin d'obtenir une visibilité plus grande, la possibilité d'adhérer sur leur site internet via une fiche d'adhésion : le tarif annuel s'élève de 25 à 50 €.

Afin d'aider à la promotion de nos producteurs au-delà de la commune, la commission "culture et festivités" propose, pour cette année, une participation de la commune à hauteur de 50 % à cette adhésion.

Où l'exposé qui précède, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **ACCEPTE** de participer financièrement, pour cette année, à hauteur de 50 % à l'adhésion des producteurs au site de l'office du tourisme

Compte-rendu des commissions de Roannais Agglomération

- Parc Naturel du Libradois-forez :
- Tourisme : refonte du site internet de RA qui demande aux communes de renvoyer 3 sites (culturel – naturel ou insolite) ainsi qu'une idée de balade digestive afin de valoriser le village (il est proposé la forêt , la chapelle et son parc)
- Conférence des maires : mise en place d'un pacte de gouvernance qui sera un outil de réflexion sur le fonctionnement de RA . M. PETIT représentera la commune
- Réorganisation des centres des Impôts : la trésorerie de Renaison est fermée. Nous dépendons désormais de Roanne. Le numéraire des régies seront déposées dans un bureau de poste.
- Environnement : au sujet de la Gravière – des Gorges de la Loire- de la Forêt de Lespinasse ; la commune, représentée par Serge Petit et P. Meunier, est inscrite dans le groupe de travail.
- Groupe de travail « route des vins » avec village médiévaux, vigneron.... Intégrer Noailly

Compte-rendu des commissions participatives

- **Tourisme** : rencontre avec M. Vermorel, vice-président RA et président du Syndicat des Monts de la Madeleine pour présenter la commune et ses projets, connaître les aides apportés au tourisme.
Projets : création et développement de location de vélos électriques ou non, réhabilitation de la salle, embellir les entrées et traversée du village, location de la chapelle pour des expo, mise en valeur de l'église, création d'un air de camping-car avec vue sur la Côte Roannaise, mise en valeur des abords de la Teyssonne, création d'un jardin communal et éducatif
Les élus ont insisté sur le rôle des asso noaillerotes - Leurs manifestations devraient paraître sur le site de RA
- **Communication** : le fil de Noailly est paru mi janvier / Panneau pocket : 115 abo
- **Tourisme** : demande pour une signalétique pour l'accessibilité aux personnes porteuse de handicap
- **Aimer Vivre à Noailly** : la permanence du samedi n'a vu personne
Embellissement du village : faire réaliser des déco par le périscolaire sur des thèmes (pâque/été/halloween/carnaval) – installer des déco éphémères faites avec du matériel recyclable (abris/ niches) sur la place, la cure, Monuments aux morts, vers le Lion d'Or
Matinée citoyenne le 5 juin à partir de 10 h pour nettoyer la nature (la commune fournirait les gants, les sacs, les pinces...)
Exposition digitales : photos sur les 4 saisons (pour le printemps le 02 mars sur 2 mois avec lien sur le site internet

La séance est levée à 23h00